



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 26 janvier 2021

CA virtuel

Présents : Bernard BODIN, Ariane CHARTIER, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Christian LATRY, Céline MENIL, Christine MIEGGE, Nicole PETITOT, Marie-Denise RISS-COLY, Stéphane RAVAILLE, François VELLAS.

Représenté : François AMBOLET (procuration au président)

Excusées : Eric HENRY, Geneviève LANGLOIS, Yvon LE GALL, Claudine METTAIE.

1. CA du 2 décembre 2020

Le compte rendu, effectué à la suite de la Journée des dirigeants du 27 novembre 2020, est essentiellement constitué du relevé des éléments qui ont été abordés lors de cette journée. Il a été approuvé.

Le président informe le CA que Samuel MOREAU (UIA Poitiers) a envoyé le bilan de la célébration du 40^e anniversaire de l'UIA et il rappelle que l'UIA avait reçu une subvention représentant 50% du coût de cette manifestation.

2. Journée des dirigeants du 29 janvier 2021

Remarques en préambule : il est très intéressant d'écouter les structures présentes. Les structures associatives fonctionnent en mode visio ; cela permet d'éviter le risque de disparaître car elles sont plus fragiles que les structures universitaires.

Examen de l'ordre du jour de la journée, en particulier l'importance d'effectuer un tour d'horizon en interrogeant chaque structure sur leur situation et leurs perspectives.

3. Préparation des AGE et AGO en mode virtuel :

Date : mardi 8 juin 2021

Tâches à assurer en amont :

- envoi du rapport moral et d'activité, du rapport financier par courriel
- préparation des votes au Conseil d'administration
- lancer l'appel à candidature pour l'élection des administrateurs : rappeler qu'il y a 25 postes de titulaires
- obtenir le nom des délégués (votants).

Rappel : les convocations doivent être envoyées 1 mois avant pour l'AGO et 2 mois avant pour l'AGE, soit fin mars-début avril pour l'envoi des documents à savoir la convocation et les dossiers.

En ce qui concerne l'organisation des votes ; dans les circonstances actuelles une procédure doit être mise en œuvre dans le respect des statuts.

Il faut veiller à l'anonymat, avec un dépouillement huissier ou par les structures parisiennes p ex, Créteil peut-être
Essayer de faire simple

Etablir liste de candidatures - Vérifier si on peut avoir une couverture des régions

Possibilité de cooptation de membres permet d'enrichir les échanges et les débats

Poursuivre l'invitation à chaque CA du responsable d'une structure

Réunions du CA : Mardi 9 mars et Mardi 8 juin après l'AGO pour élire le bureau

AGE

Elle est convoquée pour la validation des propositions de modification des statuts Dans le document transmis les changements apparaissent en rouge. Sont concernés les articles suivants :

Art 6 et 7 : Label : mise en place ; les critères etc

Art 7 : soulève des demandes d'explication : réécriture envisagée pour davantage de clarté.

Art 11 vérificateur aux comptes

Art 22 et 23 prêt aux structures

Art 24 Etat d'urgence

Le projet sera envoyé aux structures

Validation du projet comprenant les modifications énoncées mise au vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité des présents et représentés

Le projet est validé par le CA

4.ASSISES 2022

Le comité de pilotage s'est réuni le 8 décembre 2020.

Le thème est encore à définir de manière claire. Une présentation des grandes lignes des journées est esquissée. Le dossier de présentation est en cours d'étude.

5.Finances

Le trésorier indique que les comptes présentés sont arrêtés au 24 de ce mois. En ce qui concerne les dépenses apparaissent seulement les frais récurrents. Il effectue une relance auprès des structures non à jour de leur cotisation, en faisant part de son inquiétude qu'elles ne puissent voter lors de la prochaine AG pour les élections au CA.

40è anniversaire de Poitiers : le bilan de la manifestation, mentionnant le soutien financier de l'UFUTA, montre que les engagements de la structure ont été tenus, le versement de la 2è partie de la subvention de l'UFUTA soit 1000€ peut être fait et permet de clôturer le dossier.

Vote : contre : 0 abstention : 0 **pour** : unanimité des présents et représentés

6.Dossiers à étudier

L'objectif est de travailler par dossier, chaque administrateur s'incluant dans la s prise en charge d'un dossier Par exemple :

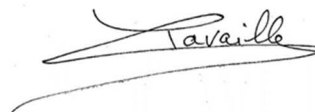
- Conférences : François Ambolet, ; Genevieve Langlois
- Besoin d'assistance juridique : Christian Latry
- Recensement des besoins des structures
- Formation
- RGPD : Créteil
- Sachant que cette liste n'est pas exhaustive.

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE